



ARRETE N° 2026-239
Prolongation de l'arrêté n°2026-127 en date du 16 avril 2026

Objet : Réglementation de la circulation et du stationnement – Travaux RCU - Prolongation stationnement interdit – Avenue de Chamiec

Le Maire de la Ville de MIRECOURT

Vu le Code des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2122-29, L.2213-1, L.2213-2 et L.2542-2 ;

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des collectivités locales modifiée ;

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, (livre I – quatrième partie – signalisation de prescription) approuvée par l'arrêté interministériel du 7 juin 1977 modifiée et complétée ;

Vu le Code de la Route, notamment les articles R.110-1 et suivant, R.411-5, R.411-8, R.411-18 et R.411-25 à R.411-28 ;

Vu l'article R.610-5 du Code Pénal ;

CONSIDERANT qu'en raison de travaux réalisés par les entreprises EUROVIA et GNT pour le compte de l'entreprise DALKIA (Chantier Réseau de Chaleur) avenue de Chamiec, rue du Val D'arol, rue du Souvenir Français et rue Jean Eulry il convient de prendre des mesures réglementant le stationnement selon les dispositions suivantes,

A R R E T E

Article 1 – La durée des restrictions de circulation et stationnement prévue initialement jusqu'au 10 juin 2026 dans l'arrêté n°2026-127 **est prolongée jusqu'au 3 juillet 2026 inclus.**

Article 2 – Toutes les autres dispositions mentionnées dans l'arrêté municipal initial n°2026-127 en date du 16 avril 2026 restent inchangées.

Article 3 – Les infractions au présent arrêté seront constatées par procès-verbaux et les contrevenants poursuivis conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 4 – Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Nancy dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.

Article 5– Le Maire de la Ville de Mirecourt et tout agent de la force publique sont chargés, chacun en ce le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Commandant de Brigade de la Gendarmerie de Mirecourt
- Monsieur le Chef du Centre de Secours de Mirecourt
- Madame la Responsable de la Police Municipale de Mirecourt
- Services Techniques de La Ville
- Archives

Fait à Mirecourt, le 4 juin 2026
Le Maire,
Nathalie Babouhot

